

ORGANISATION DE COMPETITION DE JUDO

Surface de compétition

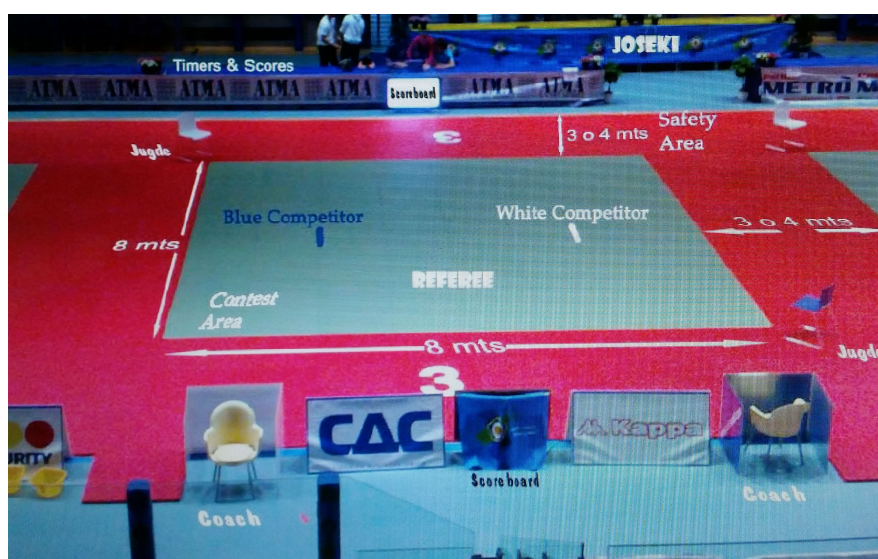
La surface de compétition doit mesurer entre 14 m x 14 m et 16 m x 16 m, et être recouverte de tatamis ou d'un matériau équivalent acceptable. La surface de compétition doit être divisée en deux (2) zones.

La partie intérieure est appelée aire de combat, et doit mesurer entre 8 m x 8 m et 10 m x 10 m. La partie située en-dehors de l'aire de combat est appelée aire de sécurité, et doit mesurer au moins 3 m de large (4 m de large minimum pour les Jeux Olympiques, les tournois continentaux, les Grands Chelems et les Grands Prix). Page 2

L'aire de combat et l'aire de sécurité doivent être de deux couleurs différentes. Les couleurs ne sont pas précisées.

Si deux (2) surfaces de compétition attenantes ou plus sont utilisées, une aire de sécurité commune de 3 m à 4 m est nécessaire.

Une zone libre d'au moins 50 cm doit être laissée autour de la surface de compétition.



Matériel

Pour chaque surface de compétition, deux (2) tableaux d'affichage indiquent les points horizontalement, et sont disposés en-dehors de la surface de compétition de sorte à pouvoir être vus facilement par les compétiteurs, les arbitres, les membres de la commission, les officiels et les spectateurs.



Judogi blanc et bleu

Le combattant porte un Judogi blanc ou bleu. (Le premier combattant appelé porte le Judogi blanc, le second porte le Judogi bleu.)

La tenue de judo (Judogi)

Étant donné que le judo est un sport de combat opposant deux athlètes, le Judogi ne doit pas être utilisé comme un outil contre l'adversaire.

T-shirt (pour les femmes) - De couleur blanche, à manches courtes, à col rond.

Un Judogi de remplacement ne doit être porté que dans les cas suivants :

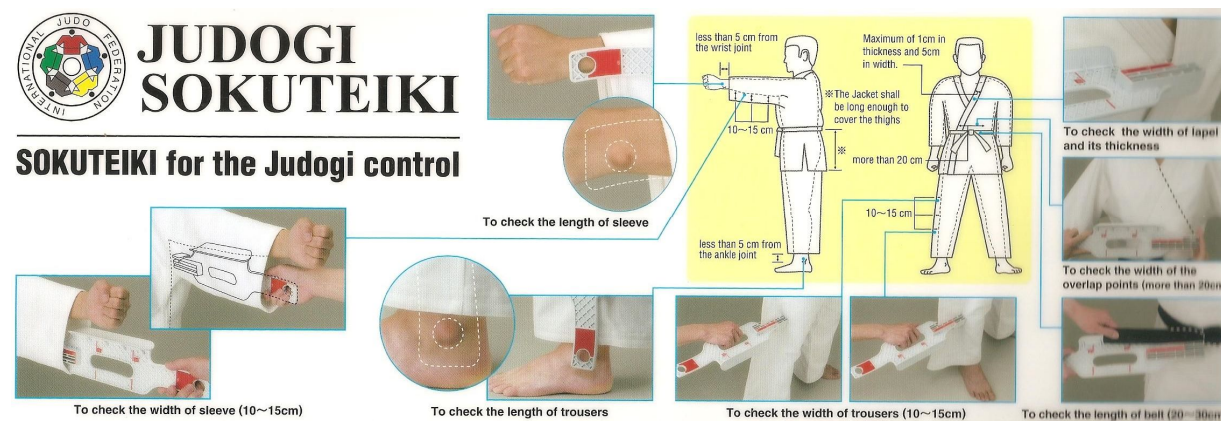
- Judogi déchiré pendant un combat ;
- présence de taches de sang ou d'autres taches apparentes ;
- Judogi abimé.

Si un combattant refuse de respecter les règles, il/elle se verra exclu(e) de la compétition.

Exigence pour le combattant lors du contrôle du Judogi :

Le judoka doit se présenter dans son Judogi habituel avec lequel il se battra sur le tatami.

Taille et contrôle du Judogi :



HYGIÈNE

1. Le Judogi doit ne sentir aucune odeur désagréable et être propre et sec.
2. Les ongles des pieds et des mains doivent être coupés courts.
3. Le combattant doit avoir une hygiène irréprochable.
4. Les cheveux longs doivent être relevés et attachés afin d'éviter de gêner l'autre combattant. Les cheveux doivent être attachés au moyen d'un élastique ou d'un matériel semblable sans avoir de composants rigides ou en métal. La tête ne peut être couverte excepté par un bandage à caractère médical.
5. Tout combattant qui ne veut pas se conformer aux conditions des articles 3 et 4 se voit refuser le droit de combattre et son adversaire gagne le combat conformément à l'article 26 de ces règles, par Fusen - gachi, si le combat n'a pas encore commencé, ou par Kiken-gachi, si le combat a déjà commencé.

ARBITRES ET OFFICIELS

Le combat n'est dirigé que par un seul arbitre sur le tapis et deux juges installés à la table de surveillance vidéo, tous reliés par une communication radio. Ils sont assistés par un membre de la commission d'arbitrage.

Un système de rotation est mis en place pour les arbitres.

Le jury de l'IJF n'intervient que s'il l'estime nécessaire.

Le chronométreur (temps de combat réel) met en marche le chronomètre en entendant l'annonce de Hajime ou de Yoshi et l'arrête en entendant l'annonce de Mate ou de Sono-mama.

Le chronométreur pour l'Osaekomi met en marche le chronomètre en entendant Osaekomi, l'arrête à Sono-mama, et le remet en marche en entendant Yoshi. À l'annonce de Toketa ou Mate, il arrête le chronomètre et indique à l'arbitre le nombre de secondes qui se sont écoulées. À la fin du temps de l'Osaekomi (20 secondes) il indique la fin de l'Osaekomi au moyen d'un signal sonore.

